

REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES DU TITRE PROFESSIONNEL

Menuisier de fabrication bois et dérivés

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MFBD	REAC	TP-00462	06	30/06/2021	30/06/2021	1/42

SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du titre professionnel	5
Contexte de l'examen du titre professionnel	5
Liste des activités	5
Vue synoptique de l'emploi-type.....	8
Fiche emploi type	9
Fiches activités types de l'emploi	11
Fiches compétences professionnelles de l'emploi	15
Fiche compétences transversales de l'emploi.....	35
Glossaire technique	36
Glossaire du REAC	39

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MFBD	REAC	TP-00462	06	30/06/2021	30/06/2021	3/42

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

Comme beaucoup d'autres secteurs, la menuiserie a été touchée par l'industrialisation. Les principales évolutions du métier que dessinent les professionnels s'articulent autour de deux points : d'une part, adapter l'organisation et les procédés de fabrication afin de répondre aux évolutions rapides du marché, et, d'autre part, répondre à la demande de matériaux éco-conçus ou recyclés.

Progressivement, les machines de base (scies, raboteuses, ponceuses, perceuses, toupies, mortaiseuses, et autres plaqueuses) sont devenues de plus en plus "intelligentes" et productives. Les centres d'usinage ont aussi fait leur apparition dans les ateliers. Ces machines sont aujourd'hui pilotées numériquement et permettent d'effectuer directement des découpes selon les plans réalisés à l'aide d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.

Contexte de l'examen du titre professionnel

Le contexte de l'emploi est caractérisé par deux tendances fortes :

- Le renouvellement de la main-d'œuvre. Dans les dix prochaines années, « 10 000 emplois devront être pourvus, car 30 % des effectifs seront renouvelés pour cause de départs en retraite ». Pour rester dynamiques et attractives, les entreprises modernisent leur outil de production.
- Les transitions écologiques et énergétiques qui attendent le secteur dans les prochaines décennies. L'utilisation de centres d'usines par des artisans menuisiers peut rendre possible la relocalisation d'une production sur mesure, personnalisée et créative.

Questions sur les emplois de demain

- Quels sont les besoins des professionnels en matière de compétences dédiées ou spécifiques ?
- Le professionnel est-il toujours amené à opérer sur des machines conventionnelles ?
- Le professionnel est-il amené à opérer uniquement sur des machines à commande numérique ?
- Quelle combinaison organisationnelle et technologique est nécessaire pour répondre au développement du numérique ?

Afin de répondre à ces interrogations, des entretiens ont été menés auprès d'une soixantaine d'entreprises de menuiserie dans le secteur de la fabrication dans sept régions : Grand Est, Nouvelle Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Occitanie, Ile-de-France et Hauts-de-France. Suite aux entretiens, une enquête numérique (l'envoi en nombre d'un questionnaire) a été transmise vers un nombre important d'entreprises de menuiserie de fabrication pour définir les blocs de compétences nécessaires à la tenue de l'emploi de menuisier de fabrication. Complémentaire aux entretiens, cette enquête en nombre valide les hypothèses issues de l'analyse du travail. Pour les machines à commande numérique, les entreprises et les constructeurs se chargent de former des ouvriers expérimentés à la conduite de ces machines-outils. L'ensemble des connaissances du processus de fabrication et de montage d'ouvrages menuisés garantit une employabilité dans des entreprises du secteur dont les activités, le marché et les organisations sont fluctuants.

Pour être adapté à l'emploi du menuisier de fabrication tel que pratiqué dans les entreprises, le titre professionnel de « Menuisier de fabrication bois et dérivés » sera structuré en deux blocs de compétences.

Liste des activités

Ancien TP : Menuisier de fabrication bois et dérivés

Activités :

- Fabriquer des produits en série
- Fabriquer des pièces d'ouvrages menuisés
- Effectuer l'assemblage et le montage d'ouvrages menuisés

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MFB	REAC	TP-00462	06	30/06/2021	30/06/2021	5/42

Nouveau TP : Menuisier de fabrication bois et dérivés

Activités :

- Fabriquer des ouvrages en bois massif ou panneaux dérivés
- Monter et stocker des ouvrages en bois massif ou panneaux dérivés

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MFBD	REAC	TP-00462	06	30/06/2021	30/06/2021	6/42

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Fabriquer des ouvrages en bois massif ou panneaux dérivés	1	Utiliser en sécurité des machines-outils stationnaires dédiées à la menuiserie bois
		2	Préparer et suivre un processus de fabrication d'ouvrages de menuiserie
		3	Débiter, corroyer et calibrer du bois massif sur des machines stationnaires
		4	Débiter et calibrer des panneaux dérivés sur des machines stationnaires
		5	Usiner des pièces de bois massif ou des panneaux dérivés sur des machines stationnaires
2	Monter et stocker des ouvrages en bois massif ou panneaux dérivés	6	Utiliser en sécurité des machines-outils portatives dédiées à la menuiserie bois
		7	Liaisonner des pièces en bois massif ou en panneaux dérivés
		8	Plaquer et calibrer des panneaux stratifiés, des chants épais ou minces sur des panneaux dérivés
		9	Equiper des ouvrages en bois massif ou en panneaux dérivés
		10	Assembler et stocker des ouvrages de menuiserie

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MFB	REAC	TP-00462	06	30/06/2021	30/06/2021	8/42

FICHE EMPLOI TYPE

Menuisier de fabrication bois et dérivés

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

En atelier, le menuisier de fabrication bois et dérivés travaille de manière sédentaire, sous le contrôle d'un responsable hiérarchique. Il transforme du bois massif, des panneaux dérivés, et des matériaux associés en ouvrages de menuiserie extérieure ou intérieure, en mobilier simple à usage privé ou commercial.

A partir d'un dossier de fabrication, le tenant de l'emploi réalise des réglages machines nécessaires à la fabrication d'ouvrages ou de pièces. Il assure la maintenance préventive de premier niveau. Il respecte des processus de fabrication, effectue des opérations de débit, de corroyage, de calibrage et d'usinage sur des machines-outils, dans le respect des règles de sécurité. Il positionne des équipements (joints d'étanchéité, organes de rotation, condamnation ou rotation), en répondant aux critères de performance attendus. Il installe des panneaux d'occultation et des volumes de verre en conformité avec les réglementations en vigueur. Il assure le montage, le référencement (étiquettes, code-barres), et le conditionnement (films à bulles, feuillards, films étirables, cartons, etc.), des ouvrages manufacturés. Il peut être amené à consulter des plans de fabrication, des fiches de débit et à renseigner des fiches sur le réseau interne de l'entreprise pour la production ou la maintenance préventive de premier niveau.

Le tenant de l'emploi exerce ses activités dans des entreprises de taille variable, soit sur un travail posté, soit en tenant indifféremment tous les postes, mais toujours selon une organisation de type « semi-industrielle ». Il travaille le plus souvent debout dans des locaux assez bruyants.

L'exposition au bruit et aux poussières est un facteur de risques professionnels. Le tenant de l'emploi exerce donc ses activités dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, et s'équipe en conséquence d'équipements de protection individuelle (EPI) : lunettes, chaussures de sécurité, masque anti poussière, bouchons auditifs, casque anti bruit, etc.

Par ailleurs, les incidences des transitions écologiques et énergétiques impactent l'activité à l'atelier. Le tri sélectif des déchets, la loi sur l'eau, la loi sur l'air, les économies d'énergie notamment, ont une incidence sur l'organisation du travail. Pour assumer sa responsabilité sociale et environnementale, l'entreprise met en place des procédures spécifiques que les tenants de l'emploi sont tenus de respecter.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

Le bâtiment et Travaux Publics – BTP

La fabrication industrielle d'ouvrages en bois

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

Menuisier de fabrication

Opérateur de débit

Opérateur d'usinage

Opérateur de montage

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MFBD	REAC	TP-00462	06	30/06/2021	30/06/2021	9/42

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Fabriquer des ouvrages en bois massif ou panneaux dérivés

Utiliser en sécurité des machines-outils stationnaires dédiées à la menuiserie bois

Préparer et suivre un processus de fabrication d'ouvrages de menuiserie

Débiter, corroyer et calibrer du bois massif sur des machines stationnaires

Débiter et calibrer des panneaux dérivés sur des machines stationnaires

Usiner des pièces de bois massif ou des panneaux dérivés sur des machines stationnaires

2. Monter et stocker des ouvrages en bois massif ou panneaux dérivés

Utiliser en sécurité des machines-outils portatives dédiées à la menuiserie bois

Liaisonner des pièces en bois massif ou en panneaux dérivés

Plaquer et calibrer des panneaux stratifiés, des chants épais ou minces sur des panneaux dérivés

Equiper des ouvrages en bois massif ou en panneaux dérivés

Assembler et stocker des ouvrages de menuiserie

Compétences transversales de l'emploi

Respecter des règles et des procédures

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 3 (Cadre national des certifications 2019)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

234s--Fabrication, pose en menuiserie et charpente ; fabrication de meubles

Fiche(s) Rome de rattachement

H2206 Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MFB	REAC	TP-00462	06	30/06/2021	30/06/2021	10/42

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

Fabriquer des ouvrages en bois massif ou panneaux dérivés

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le tenant de l'emploi dispose de documents techniques remis par le chef d'atelier et respecte les procédés techniques de fabrication. A partir du dossier de fabrication, il effectue une lecture de plans d'exécution et établit des fiches de débit. En respectant des processus de fabrication, il opère sur différents types de machines couramment utilisées dans la profession (scie radiale, scie à format, dégauchisseuse, raboteuse, toupie, etc.) et il en effectue la maintenance préventive de premier niveau. Il utilise indifféremment des bois massifs en plots ou avivés et des panneaux dérivés.

Pour la fabrication, le tenant de l'emploi prépare, contrôle, monte et règle les outils de coupe et les équipements de sécurité sur les machines-outils. Pour permettre une fabrication respectant les critères de qualité, il procède à l'usinage d'une pièce d'essai et réajuste les réglages machine si des anomalies apparaissent. Il débite, calibre et usine des pièces en bois massif ou en panneaux dérivés. Il effectue un contrôle qualité constant des pièces usinées, participe au processus qualité et se réfère aux exigences contractualisées.

Dans un atelier de fabrication, il participe à la démarche de prévention des risques liés aux machines, qui repose sur les principes généraux définis dans le Code du travail. Il utilise des machines stationnaires et portatives qui l'exposent aux risques de rejet, de coupure et de sectionnement, au bruit, aux vibrations et à l'inhalation de poussières de bois. Il respecte les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail qui nécessitent le port d'équipements de protection individuelle adaptés : masque anti-poussières, chaussures de sécurité, lunettes, bouchons auditifs, casque anti bruit, etc. La prise en compte du tri sélectif des déchets (chutes de bois massif et panneaux dérivés, aérosols, emballage de produits), a une incidence sur l'organisation de l'entreprise.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Utiliser en sécurité des machines-outils stationnaires dédiées à la menuiserie bois
Préparer et suivre un processus de fabrication d'ouvrages de menuiserie
Débiter, corroyer et calibrer du bois massif sur des machines stationnaires
Débiter et calibrer des panneaux dérivés sur des machines stationnaires
Usiner des pièces de bois massif ou des panneaux dérivés sur des machines stationnaires

Compétences transversales de l'activité type

Respecter des règles et des procédures

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MFBFD	REAC	TP-00462	06	30/06/2021	30/06/2021	11/42

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

Monter et stocker des ouvrages en bois massif ou panneaux dérivés

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

A partir de documents techniques, le tenant de l'emploi effectue les opérations de liaisonnage, de placage, de pose des quincailleries, de remplissage de parties claires (vitres, miroirs, panneaux décoratifs), de montage et de stockage.

Pour cela, il dispose d'une zone d'assemblage dotée de machines portatives et d'équipements nécessaires au montage d'ouvrages de menuiserie. Il liaisonne des pièces usinées, il effectue des opérations de placage, d'encollage et d'affleurage de panneaux stratifiés ou de chants sur des panneaux dérivés. Il positionne des organes de rotation, de condamnation ou de translation. Il pose des joints et vitrages en s'assurant du calage et de l'étanchéité en termes de qualité. Il monte, référence, conditionne et stocke les ouvrages manufacturés. Il effectue un contrôle permanent afin d'obtenir un résultat conforme aux exigences techniques et esthétiques de la commande.

Dans un atelier de fabrication, il participe à la démarche de prévention des risques liés aux machines, qui repose sur les principes généraux définis dans le Code du travail. Il utilise des machines stationnaires et portatives qui l'exposent aux risques de rejet, de coupure ou de sectionnement, à l'inhalation de poussières de bois massif, au bruit et aux vibrations. Il respecte les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail qui nécessitent le port d'équipements de protection individuelle adaptés : masque anti-poussières, chaussures de sécurité, lunettes, bouchons auditifs, casque anti bruit, etc. La prise en compte du tri sélectif des déchets (biberons colle, emballages, consommables usagées, chiffons), a une incidence sur l'organisation de l'entreprise. Le menuisier de fabrication bois et dérivés applique donc les consignes et procédures mises en place par l'entreprise.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Utiliser en sécurité des machines-outils portatives dédiées à la menuiserie bois
Liaisonner des pièces en bois massif ou en panneaux dérivés
Plaquer et calibrer des panneaux stratifiés, des chants épais ou minces sur des panneaux dérivés
Equiper des ouvrages en bois massif ou en panneaux dérivés
Assembler et stocker des ouvrages de menuiserie

Compétences transversales de l'activité type

Respecter des règles et des procédures

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MFB	REAC	TP-00462	06	30/06/2021	30/06/2021	13/42

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Utiliser en sécurité des machines-outils stationnaires dédiées à la menuiserie bois

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sur des machines stationnaires, positionner, régler des outils de coupe et adapter des éléments de sécurité sur des machines dédiées. Contrôler, au travers de pièces d'essai, le pointage machine selon les processus et conditions fixées.

Régler et utiliser des machines selon des processus prédéterminés. En prévention des risques liés aux poussières de bois massif, vérifier les dispositifs de captage des systèmes d'aspiration industriels fixes ou mobiles. Renseigner des fiches sécurité qui précisent les tâches de maintenance préventive de premier niveau des machines et des équipements (nettoyage, graissage des organes de fonctionnement), et d'entretien des outils de coupe.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce cette compétence dans un atelier qu'il partage avec l'ensemble du personnel de fabrication. Dans cet environnement bruyant, il doit en permanence appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail. Cela se traduit par le port d'équipements de protection individuelle spécifiques et par l'utilisation pertinente des protecteurs sur les machines à bois. La manipulation de charges lourdes et encombrantes implique le respect de gestes et postures adaptés.

Critères de performance

Les procédures d'utilisation des machines-outils sont appliquées.

Le choix des outils de coupes respecte les informations contenues dans les documents de fabrication (formes, profils, cotes d'usinage, tolérances, etc.).

Le montage et le positionnement des outils de coupes respectent les informations contenues dans les documents de fabrication (formes, profils, cotes d'usinage, tolérances, etc.).

Le réglage et le contrôle de l'état fonctionnel des équipements de sécurité sont effectués selon les procédures établies.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Positionner et régler les outils de coupes sur des machines-outils stationnaires.

Adapter et contrôler, en référence aux instructions, les organes de sécurité.

Effectuer des pointages sur des machines-outils selon les processus et conditions fixées.

Sur des pièces d'essai, effectuer des opérations de débit, de corroyage, de calibrage, d'assemblage et d'usinage.

Nettoyer et ranger les outils de coupes.

Effectuer la maintenance des outils de coupe.

Effectuer la maintenance préventive des machines-outils.

Respecter les règles de protection contre les poussières.

Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.

Contrôler la conformité du travail produit avec les règles professionnelles en vigueur.

S'intégrer dans un collectif de travail de fabrication bois.

Connaissance des outils de coupe et des lois d'usinage.

Connaissance sur la technologie et l'utilisation des machines-outils en sécurité.

Connaissance des risques de manutentions et postures contraignantes.

Connaissance des moyens de mesure et de contrôle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MFB	REAC	TP-00462	06	30/06/2021	30/06/2021	15/42

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Préparer et suivre un processus de fabrication d'ouvrages de menuiserie

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir des solutions techniques retenues, des normes de la menuiserie et des contraintes environnementales du chantier. Maîtriser les règles et conventions de représentation du dessin technique pour exploiter des plans d'exécution et tracer des épures exploitables. Etablir des fiches de débit et optimiser des débits. Définir des procédures simplifiées de fabrication. Assurer le suivi et le contrôle des pièces tout au long de la fabrication. Renseigner des fiches suiveuses remises par le chef d'atelier.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce cette compétence dans un atelier qu'il partage avec l'ensemble du personnel de fabrication. Dans cet environnement bruyant, il doit en permanence appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail. Cela se traduit par le port d'équipements de protection individuelle spécifiques et par l'utilisation pertinente des protecteurs sur les machines à bois. La manipulation de charges lourdes et encombrantes implique le respect de gestes et postures adaptés.

Critères de performance

Les données recueillies correspondent aux besoins et sont directement exploitables.
A la lecture des plans, les dimensions (longueur, largeur, rayon, etc.), et les jeux (montage, mouvements, etc.) sont correctement identifiés.
Les conventions de dessin sont respectées (axes, arêtes cachées, concordances des vues).
Sur l'épure, les traits de construction sont exploitables.
La fiche de débit est correctement établie.
La procédure de fabrication est correctement suivie ou renseignée.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser des données techniques relatives à la pose et/ou aux installations.
Participer aux relevés de cotes pour l'exécution d'un ouvrage.
Vérifier les supports et prendre en compte les interfaces des différents corps d'état.
Effectuer une lecture d'un plan de fabrication d'ouvrages de menuiserie.
Tracer une épure (dessin à l'échelle 1).
Renseigner une fiche de débit (désignation, nombre et dimensions des pièces à débiter).
Définir et respecter les procédures de fabrication d'ouvrages de menuiserie.
Optimiser un débit sur panneau dérivé.
Renseigner une fiche suiveuse de fabrication d'ouvrages de menuiserie.

Respecter les règles de protection contre les poussières.
Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.
Contrôler la conformité du travail produit avec les règles professionnelles en vigueur.

S'intégrer dans un collectif de travail de fabrication bois.

Connaissance des règles et conventions de représentation du dessin technique.
Connaissance d'une fiche de relevé de chantier (environnement, relevés de mesures, de la nature des supports et des différents réseaux).
Connaissance des NF DTU (36.2, 36.5, 39...).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MFB	REAC	TP-00462	06	30/06/2021	30/06/2021	17/42

Connaissance des différents tracés géométriques.
Connaissance des documents de fabrication.
Connaissance des bois massifs couramment utilisés.
Connaissance des dérivés couramment utilisés.
Connaissance des techniques de liaison pour le bois massif et dérivés.
Connaissance des machines-outils et des outillages.
Connaissance des systèmes, de rotation, de translation et de condamnation couramment utilisés dans la profession.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MFBD	REAC	TP-00462	06	30/06/2021	30/06/2021	18/42

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Débiter, corroyer et calibrer du bois massif sur des machines stationnaires

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En respectant les dimensions indiquées sur la fiche de débit, effectuer des opérations de tronçonnage, de sciage, de dressage, de rabotage, de mise à longueur et de calibrage des bois massifs en plots ou en avivés. Si besoin, réaffecter les pièces non conformes. Pour ces différentes opérations, utiliser des machines stationnaires (scie radiale, scie circulaire, scie à format, scie à panneaux, dégauchisseuse, raboteuse, corroyeuse).

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce cette compétence dans un atelier qu'il partage avec l'ensemble du personnel de fabrication. Dans cet environnement bruyant, il doit en permanence appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail. Cela se traduit par le port d'équipements de protection individuelle spécifiques et par l'utilisation pertinente des protecteurs sur les machines à bois. L'utilisation de ces machines et équipements nécessite une attention soutenue et une certaine aisance. La manipulation de charges lourdes et encombrantes implique le respect de gestes et postures adaptés.

Critères de performance

Les opérations de débit permettent d'effectuer par la suite les opérations de corroyage et de calibrage. Les opérations de corroyage respectent les dimensions, les tolérances et la géométrie des pièces finies. Les opérations de calibrage respectent les dimensions, les tolérances et la géométrie des pièces finies.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Exploiter les documents de fabrication d'ouvrages de menuiserie.
Effectuer des opérations de débit sur des bois massifs en plot ou en avivés.
Effectuer des opérations de corroyage (dressage / rabotage), sur des bois massifs.
Effectuer des opérations de calibrage sur des bois massifs corroyés.
Effectuer des opérations de mise à longueur sur des bois massifs corroyés.
Effectuer un contrôle continu sur l'ensemble des opérations de débit, de corroyage et de calibrage.
Ranger et nettoyer les postes de travail.

Respecter les règles de protection contre les poussières.
Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.
Contrôler la conformité du travail produit avec les règles professionnelles en vigueur.

S'intégrer dans un collectif de travail de fabrication.

Connaissance des outils de coupe et des lois d'usage.
Connaissance sur la technologie et l'utilisation des machines-outils stationnaires en sécurité.
Connaissance des documents de fabrication.
Connaissance des bois massif couramment utilisés.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MFB	REAC	TP-00462	06	30/06/2021	30/06/2021	19/42

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Débit et calibrer des panneaux dérivés sur des machines stationnaires

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de documents de fabrication, effectuer des opérations de débit et de calibrage sur différents panneaux dérivés (contreplaqués, particules, fibres, surface mélaminée), en respectant les dimensions, les tolérances et la géométrie des pièces, et sans créer de rayures, de coups ou de traces diverses. Si besoin, réaffecter les pièces non conformes. Pour ces différentes opérations, utiliser des machines stationnaires (scie circulaire, scie à format, scie à panneau).

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce cette compétence dans un atelier qu'il partage avec l'ensemble du personnel de fabrication. Dans cet environnement bruyant, il doit en permanence appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail. Cela se traduit par le port d'équipements de protection individuelle spécifiques et par l'utilisation pertinente des protecteurs sur les machines à bois. L'utilisation de ces machines et équipements nécessite une attention soutenue et une certaine aisance. La manipulation de charges lourdes et encombrantes implique le respect de gestes et postures adaptés.

Critères de performance

Le débit respecte les dimensions, les tolérances et la géométrie des pièces.
Les opérations de débit ne laissent pas paraître de rayures, de coups ou de traces diverses.
Le calibrage respecte les dimensions, les tolérances et la géométrie des pièces.
Les opérations de calibrage ne laissent pas paraître de rayures, de coups ou de traces diverses.
Les pièces non conformes sont réaffectées.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Exploiter les documents de fabrication d'ouvrages de menuiserie.
Effectuer des opérations de débit ou de calibrage sur des panneaux dérivés.
Effectuer un contrôle continu sur l'ensemble des opérations.
Ranger et nettoyer les postes de travail.

Respecter les règles de protection contre les poussières.
Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.
Contrôler la conformité du travail produit avec les règles professionnelles en vigueur.

S'intégrer dans un collectif de travail de fabrication.

Connaissance des outils de coupe et des lois d'usinage.
Connaissance de la technologie et de l'utilisation des machines-outils stationnaires en sécurité.
Connaissance des documents de fabrication.
Connaissance des matériaux dérivés du bois (panneaux, stratifiés, bandes de chants, etc.).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MFB	REAC	TP-00462	06	30/06/2021	30/06/2021	21/42

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Usiner des pièces de bois massif ou des panneaux dérivés sur des machines stationnaires

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de documents de fabrication, effectuer des assemblages traditionnels fréquemment utilisés par la profession. Percer, défoncer, profiler et plaquer des chants en respectant les positions, les dimensions, les tolérances et la géométrie définies sur le plan. En fonction de l'outillage et de la qualité de l'usinage attendu, régler les vitesses de rotation (démultiplication arbre / moteur) et les vitesses d'amenage. Utiliser des montages ou des gabarits d'usinage. Pour ces différentes opérations, utiliser des machines stationnaires (mortaiseuse, tenonneuse, toupie, multibroches, plaqueuse de chant).

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce cette compétence dans un atelier qu'il partage avec l'ensemble du personnel de fabrication. Dans cet environnement bruyant, il doit en permanence appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail. Cela se traduit par le port d'équipements de protection individuelle spécifiques et par l'utilisation pertinente des protecteurs sur les machines à bois. L'utilisation de ces machines et équipements nécessite une attention soutenue et une certaine aisance. La manipulation de charges lourdes et encombrantes implique le respect de gestes et postures.

Critères de performance

Les assemblages sont conformes à l'ensemble des règles professionnelles
Les perçages et défonçages respectent les positions et les dimensions définies sur le plan.
Les vitesses de rotation et les vitesses d'amenage sont adaptées.
Les différents profilages respectent les dimensions, les tolérances et la géométrie demandée.
Le placage de chants répond aux exigences attendues.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Exploiter des documents de fabrication d'ouvrages de menuiserie.
Effectuer des opérations d'assemblage sur bois massif et panneaux dérivés.
Effectuer des opérations de profilage droit sur bois massif et panneaux dérivés.
Effectuer des opérations de profilage courbe sur bois massif et panneaux dérivés.
Effectuer des opérations de placage, d'encollage et d'affleurage de chants sur un panneau support.
Effectuer un contrôle continu sur l'ensemble des opérations.
Ranger et nettoyer les postes de travail.

Respecter les règles de protection contre les poussières.
Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.
Contrôler la conformité du travail produit selon les règles professionnelles en vigueur.

S'intégrer dans un collectif de travail de fabrication.

Connaissance des outils de coupe et des lois d'usinage.
Connaissance de la technologie et de l'utilisation des machines-outils stationnaires en sécurité.
Connaissance des documents de fabrication.
Connaissance des matériaux dérivés du bois massif (panneaux, stratifiés, bandes de chants, etc.).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MFBD	REAC	TP-00462	06	30/06/2021	30/06/2021	23/42

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 6

Utiliser en sécurité des machines-outils portatives dédiées à la menuiserie bois

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Avec des machines portatives, effectuer différentes opérations (calibrage, liaisonnage, affleurage, assemblage, etc.), en respectant les règles de sécurité.

Régler et utiliser des machines selon des processus prédéterminés. En prévention des risques liés aux poussières de bois massif, vérifier les dispositifs de captage des systèmes d'aspiration industriels fixes ou mobiles. Renseigner des fiches sécurité qui précisent les tâches de maintenance préventive de premier niveau des machines et des équipements (nettoyage, graissage des organes de fonctionnement), et d'entretien des outils de coupe.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce cette compétence dans un atelier qu'il partage avec l'ensemble du personnel de fabrication. Dans cet environnement bruyant, il doit en permanence appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail. Cela se traduit par le port d'équipements de protection individuelle spécifiques et par l'utilisation pertinente des protecteurs sur les machines à bois. La manipulation de charges lourdes et encombrantes implique le respect de gestes et postures adaptés.

Critères de performance

Les procédures d'utilisation des machines-outils sont appliquées.

Le choix des outils de coupes respecte les informations contenues dans les documents de fabrication (formes, profils, cotes d'usinage, tolérances, etc.).

Le montage et le positionnement des outils de coupes respectent les informations contenues dans les documents de fabrication (formes, profils, cotes d'usinage, tolérances, etc.).

Le réglage et le contrôle de l'état fonctionnel des équipements de sécurité sont effectués selon les procédures établies.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Positionner et régler les outils de coupes sur des machines-outils.

Adapter et contrôler, en référence aux instructions, les organes de sécurité.

Effectuer des pointages sur des machines-outils selon les processus et conditions fixées.

Nettoyer et ranger les outils de coupes.

Effectuer la maintenance des outils de coupe.

Effectuer la maintenance préventive des machines-outils.

Respecter les règles de protection contre les poussières.

Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.

Contrôler la conformité du travail produit avec les règles professionnelles en vigueur.

S'intégrer dans un collectif de travail de fabrication bois.

Connaissance des outils de coupe et des lois d'usinage.

Connaissance sur la technologie et l'utilisation des machines-outils portatives en sécurité.

Connaissance des risques de manutentions et postures contraignantes.

Connaissance des moyens de mesure et de contrôle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MFBD	REAC	TP-00462	06	30/06/2021	30/06/2021	25/42

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 7

Liaisonner des pièces en bois massif ou en panneaux dérivés

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de plans et de nomenclatures, liaisonner, sans laisser apparaître de défauts de planéité ou d'affleurage, des pièces usinées entre-elles par assemblages préalablement usinés (tenon / mortaise, profil / contre-profil, etc.), par ajout de composants (tourillons, languettes, lamelles, etc.), par quincaillerie spécifique à la menuiserie (vis, assembleurs, etc.), par encollage selon un ordre spécifique. Poncer avant et après le liaisonnage des pièces. Réaliser des opérations de profilage en périphérie des éléments liaisonnés en respectant les dimensions et la géométrie de l'ouvrage fini. Utiliser des machines électroportatives, des cadreuses hydrauliques, des serre-joints dormants et des serre-joints à pompe.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce cette compétence dans un atelier qu'il partage avec l'ensemble du personnel de fabrication. Dans cet environnement bruyant, il doit en permanence appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail. Cela se traduit par le port d'équipements de protection individuelle spécifiques et par l'utilisation pertinente des protecteurs sur les machines à bois. L'utilisation de ces machines et équipements nécessite une attention soutenue et une certaine aisance. La manipulation de charges lourdes et encombrantes implique le respect de gestes et postures.

Critères de performance

Le liaisonnage des pièces ne laisse pas apparaître de défauts de planéité ou d'affleurage.
Le profilage sur des éléments préalablement liaisonnés respecte les dimensions et la géométrie de l'ouvrage fini.
L'absence de rayures ou de traces de colles permet l'application de vernis ou de laques.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Exploiter des documents de fabrication.
Effectuer les opérations de liaisonnage de pièces préalablement usinées.
Effectuer des opérations de liaisonnage par ajout de composants avec des machines-outils électroportatives.
Effectuer les opérations de profilage sur des éléments préalablement liaisonnés.
Effectuer les opérations de ponçage sur des pièces préalablement usinées.
Effectuer les opérations de ponçage sur des éléments préalablement liaisonnés.
Effectuer les contrôles dimensionnels et fonctionnels des ouvrages menuisés.

Respecter les règles de protection contre les poussières.
Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.
Contrôler la conformité du travail produit avec les règles professionnelles en vigueur.

S'intégrer dans un collectif de travail de fabrication.

Connaissance des produits et techniques d'encollage.
Connaissance de la technologie et de l'utilisation des machines-outils portatives en sécurité.
Connaissance des documents de fabrication.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MFBD	REAC	TP-00462	06	30/06/2021	30/06/2021	27/42

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 8

Plaquer et calibrer des panneaux stratifiés, des chants épais ou minces sur des panneaux dérivés

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de documents de fabrication, effectuer des opérations de débit, de placage, d'encollage et d'affleurage de panneaux et de chants stratifiés sur des panneaux dérivés sans défaut de planéité, en respectant les dimensions et la géométrie des pièces, et sans créer d'éclats de rayures, ou d'irrégularités. Si besoin, réaffecter les pièces non conformes. Pour ces différentes opérations, manipuler de l'outillage manuel, utiliser des plaqueuses de chants stationnaires ou portatives.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce cette compétence dans un atelier qu'il partage avec l'ensemble du personnel de fabrication. Dans cet environnement bruyant, il doit en permanence appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail. Cela se traduit par le port d'équipements de protection individuelle spécifiques et par l'utilisation pertinente des protecteurs sur les machines à bois. L'utilisation de ces machines et équipements nécessite une attention soutenue et une certaine aisance. La manipulation de charges lourdes et encombrantes implique le respect de gestes et postures.

Critères de performance

Le débit des panneaux stratifiés et des chants respecte les dimensions et la géométrie des pièces.
Le placage et l'encollage des panneaux stratifiés ou des chants ne laissent pas apparaître des défauts de planéité.
L'affleurage des panneaux stratifiés ou des chants ne laisse pas apparaître d'éclats, des rayures ou d'irrégularité(s).
Le panneau plaqué ne laisse pas apparaître de défaut de planéité et les dimensions sont conformes au plan de fabrication.
Le panneau plaqué ne laisse pas apparaître d'éclats de rayures, ou d'irrégularités.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Exploiter les documents de fabrication d'ouvrages de menuiserie.
Effectuer des opérations de débit ou de calibrage sur des panneaux stratifiés.
Effectuer des opérations de placage, d'encollage et d'affleurage de stratifiés sur un panneau support.
Effectuer des opérations de placage, d'encollage et d'affleurage de chants sur un panneau support.
Effectuer un contrôle continu sur l'ensemble des opérations.
Ranger et nettoyer les postes de travail.

Respecter les règles de protection contre les poussières.
Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.
Contrôler la conformité du travail produit avec les règles professionnelles en vigueur.

S'intégrer dans un collectif de travail de fabrication.

Connaissance des outils de coupe et des lois d'usinage.
Connaissance de la technologie et de l'utilisation des machines-outils portatives en sécurité.
Connaissance des documents de fabrication.
Connaissance des matériaux dérivés du bois (panneaux, stratifiés, bandes de chants, etc.).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MFBD	REAC	TP-00462	06	30/06/2021	30/06/2021	29/42

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 9

Equiper des ouvrages en bois massif ou en panneaux dérivés

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de documents de fabrication, positionner des organes de rotation, de condamnation ou de translation et les accessoires mentionnés dans les documents de fabrication selon un ordre spécifique. Effectuer la pose des joints d'étanchéité et la mise en œuvre des produits verriers en s'assurant du calage et de l'étanchéité en termes de qualité et dans le respect des règles de sécurité.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce cette compétence dans un atelier qu'il partage avec l'ensemble du personnel de fabrication. Dans cet environnement bruyant, il doit en permanence appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail. Cela se traduit par le port d'équipements de protection individuelle spécifiques et par l'utilisation pertinente des protecteurs sur les machines à bois. L'utilisation de ces machines et équipements nécessite une attention soutenue et une certaine aisance. La manipulation de charges lourdes et encombrantes implique le respect de gestes et postures.

Critères de performance

Le positionnement des organes de rotation, de condamnation ou de translation est conforme aux préconisations.

Le réglage des jeux fonctionnels permet un fonctionnement correct.

La mise en place des joints d'étanchéité et le calage des produits verriers sont effectués dans le respect de la réglementation en vigueur.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Effectuer la pose d'organes de rotation, de condamnation ou de translation.

Effectuer les opérations de mise en jeu fonctionnel d'ouvrages de menuiserie.

Effectuer les opérations de mise en œuvre des produits verriers et des joints d'étanchéité.

Respecter les règles de protection contre les poussières.

Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.

Contrôler la conformité du travail produit avec les règles professionnelles en vigueur.

S'intégrer dans un collectif de travail de fabrication.

Connaissance des quincailleries du bâtiment et d'agencement.

Connaissance des produits verriers et de leurs mises en œuvre.

Connaissance de la terminologie et des réglementations relatives aux menuiseries.

Connaissance de la technologie et de l'utilisation des machines-outils portatives en sécurité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MFB	REAC	TP-00462	06	30/06/2021	30/06/2021	31/42

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 10

Assembler et stocker des ouvrages de menuiserie

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de plans et de nomenclatures, identifier et respecter une procédure de montage. Vérifier l'aspect, la stabilité, l'équerrage, les jeux et procéder aux ajustements. Coder (étiquettes, code-barres), conditionner (films à bulles, films étirables, protection d'angle), et stocker des produits en attente de finition. Prendre en compte le tri sélectif de déchets (aérosols, produits d'emballage).

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce cette compétence dans un atelier qu'il partage avec l'ensemble du personnel de fabrication. Dans cet environnement bruyant, il doit en permanence appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail. Cela se traduit par le port d'équipements de protection individuelle spécifiques et par l'utilisation pertinente des protecteurs sur les machines à bois. L'utilisation de ces machines et équipements nécessite une attention soutenue et une certaine aisance. La manipulation de charges lourdes et encombrantes implique le respect de gestes et postures.

Critères de performance

Les opérations de montage / assemblage respectent la fiche d'instruction et le plan d'exécution.
L'ajustage et le réglage ne laissent pas apparaître de défauts.
Le codage de l'ouvrage est correctement effectué.
Le stockage est effectué dans les zones appropriées en respectant les consignes.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Assembler des éléments selon l'ordre de montage.
Vérifier l'aspect, la géométrie et les dimensions et procéder aux ajustements.
Effectuer les opérations de référencement et de conditionnement des ouvrages.
Stocker des ouvrages manufacturés et trier les déchets.

Respecter les règles de protection contre les poussières.
Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.
Contrôler la conformité du travail produit avec les règles professionnelles en vigueur.

S'intégrer dans un collectif de travail de fabrication.

Connaissance de la terminologie et des réglementations relatives aux menuiseries.
Connaissance de la technologie et de l'utilisation des machines-outils portatives en sécurité.
Connaissance des documents de fabrication.
Connaissance des produits et techniques d'encollage.
Connaissance des techniques de conditionnement.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MFBD	REAC	TP-00462	06	30/06/2021	30/06/2021	33/42

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Respecter des règles et des procédures

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le tri sélectif des déchets, le respect des consignes de sécurité, les procédures de fabrication ont une incidence forte sur l'organisation du travail. Cette compétence transversale couvre l'ensemble des compétences professionnelles et favorise l'autonomie professionnelle.

Le professionnel agit en conformité aux consignes et règles en usage dans le domaine de la sécurité, de la santé et de l'hygiène au travail. Il ordonnance ses tâches, met en place des moyens techniques de fabrication, de montage et de contrôle.

Critères de performance

Les méthodes pour réaliser en toute sécurité et dans de bonnes conditions une phase de travail déterminée sont appliquées.

Le choix des outils est pertinent par rapport à l'opération visée.

Les règles de sécurité spécifiques aux machines-outils sont respectées.

La valorisation et l'élimination des déchets conformément à la réglementation en vigueur sont effectuées selon les dispositions mises en

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MFBD	REAC	TP-00462	06	30/06/2021	30/06/2021	35/42

Glossaire technique

Affleurer

L'affleurage consiste à amener deux surfaces contiguës au même niveau, c'est-à-dire « à fleur, sur un même plan » l'une de l'autre.

Bois massif avivé

L'avivé est un bois massif scié de section présentant quatre arêtes vives. Cette forme de bois massif est déclinée en différentes longueurs et largeurs en fonction des essences et de leur utilisation, afin de répondre aux besoins de la plupart des travaux de menuiserie.

Centre d'usinage

Un centre d'usinage est une machine-outil dotée d'une commande numérique assurée par un ordinateur.

Corroyer

Le corroyage du bois massif est un ensemble d'opérations qui consiste tout d'abord à dégauchir des pièces de bois massif brutes, c'est-à-dire les rendre droites et planes en dressant leurs faces qui forment le plus souvent un angle de 90°, et ensuite de raboter, c'est-à-dire mettre à une dimension donnée une face parallèle (opposée), à l'une des faces dégauchie.

Les organes de rotation, de condamnation et de translation

Ensemble de quincailleries et d'accessoires permettant les trois mouvements d'un ouvrage de menuiserie.

Maintenance préventive de premier niveau

La maintenance préventive de premier niveau regroupe des opérations d'entretien des machines-outils :

Il s'agit notamment des graissages périodiques, de la vérification de l'usure de certains équipements, du contrôle de l'état de coupe des outils et éventuellement leurs remplacements et de la vérification du bon fonctionnement des organes de sécurités (contacteurs, protections, carter, etc.).

Panneaux dérivés

Les panneaux dérivés du bois sont fabriqués à partir de sciages, de placages, de copeaux, de bandes ou de fibres de bois, avec adjonction de liants naturels et/ou synthétiques, ainsi que, selon les cas, d'autres additifs.

Plaquer

Le placage est l'application de feuilles de bois ou de stratifiés sur un support.

Vitesse d'aménagement

La vitesse d'aménagement correspond à la distance parcourue par une pièce de bois pendant son usinage. La vitesse d'aménagement s'exprime en mètre par minute : m/min.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MFB	REAC	TP-00462	06	30/06/2021	30/06/2021	36/42

Vitesse de rotation

La vitesse de rotation correspond au nombre de tours qu'effectue l'arête tranchante d'un outil en une minute. Cette fréquence de rotation s'exprime en tour par minute : tr/min.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MFB	REAC	TP-00462	06	30/06/2021	30/06/2021	37/42

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MFB	REAC	TP-00462	06	30/06/2021	30/06/2021	39/42

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MFBD	REAC	TP-00462	06	30/06/2021	30/06/2021	40/42

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Menuisier de fabrication bois et dérivés

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	1/32

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Menuisier de fabrication bois et dérivés

Sigle du titre professionnel : MFBD

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 234s - Fabrication, pose en menuiserie et charpente ; fabrication de meubles-

Code(s) ROME : H2206

Formacode : 22416

Date de l'arrêté : 25/06/2021

Date de parution au JO de l'arrêté : 30/06/2021

Date d'effet de l'arrêté : 25/10/2021

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	3/32

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	4/32

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel MFBD

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Utiliser en sécurité des machines-outils stationnaires dédiées à la menuiserie bois Préparer et suivre un processus de fabrication d'ouvrages de menuiserie Débiter, corroyer et calibrer du bois massif sur des machines stationnaires Débiter et calibrer des panneaux dérivés sur des machines stationnaires Usiner des pièces de bois massif ou des panneaux dérivés sur des machines stationnaires Utiliser en sécurité des machines-outils portatives dédiées à la menuiserie bois Liaisonner des pièces en bois massif ou en panneaux dérivés Plaquer et calibrer des panneaux stratifiés, des chants épais ou minces sur des panneaux dérivés Equiper des ouvrages en bois massif ou en panneaux dérivés Assembler et stocker des ouvrages de menuiserie	14 h 00 min	La Mise en situation professionnelle est constituée de quatre parties indépendantes. A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise les productions demandées. Partie n°1 : Le candidat effectue des opérations de débit, de corroyage et de mise à longueur de diverses pièces en bois massif. Partie n°2 : Le candidat assure la fabrication d'un ouvrage de menuiserie en bois. Partie n°3 : Le candidat assure la fabrication d'un ouvrage de menuiserie en panneaux dérivés. Partie n°4 : Le candidat liaisonne des pièces, effectue des placages de stratifié, positionne des quincailleries et assure le montage d'un ouvrage de menuiserie.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		14 h 20 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon) et ses chaussures de sécurité.

La Mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en simultané en présence d'un surveillant lorsque le jury n'est pas présent.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	5/32

Pour respecter la conformité du plateau technique et éviter une attente aux machines, l'épreuve est divisée en deux phases et les candidats sont divisés en 2 groupes par tirage au sort.

Groupe 1 (huit candidats maximum) :

- Une première phase de 07 h 00 pour les parties 1 & 3.
- Une deuxième phase de 07 h 00 pour les parties 2 & 4.

Groupe 2 (huit candidats maximum) :

- Une première phase de 07 h 00 pour les parties 2 & 4.
- Une deuxième phase de 07 h 00 pour les parties 1 & 3.

Précisions pour le candidat VAE :

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon) et ses chaussures de sécurité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	6/32

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Fabriquer des ouvrages en bois massif ou panneaux dérivés					
Utiliser en sécurité des machines-outils stationnaires dédiées à la menuiserie bois	<p>Les procédures d'utilisation des machines-outils sont appliquées.</p> <p>Le choix des outils de coupes respecte les informations contenues dans les documents de fabrication (formes, profils, cotes d'usinage, tolérances, etc.).</p> <p>Le montage et le positionnement des outils de coupes respectent les informations contenues dans les documents de fabrication (formes, profils, cotes d'usinage, tolérances, etc.).</p> <p>Le réglage et le contrôle de l'état fonctionnel des équipements de sécurité sont effectués selon les procédures établies.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Préparer et suivre un processus de fabrication d'ouvrages de menuiserie	<p>Les données recueillies correspondent aux besoins et sont directement exploitables.</p> <p>A la lecture des plans, les dimensions (longueur, largeur, rayon, etc.), et les jeux (montage, mouvements, etc.), sont correctement identifiés.</p> <p>Les conventions de dessin sont respectées (axes, arêtes cachées, concordances des vues).</p> <p>Sur l'épure, les traits de construction sont exploitables.</p> <p>La fiche de débit est correctement établie.</p> <p>La procédure de fabrication est correctement suivie ou renseignée.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Débitier, corroyer et calibrer du bois massif sur des machines stationnaires	<p>Les opérations de débit permettent d'effectuer par la suite les opérations de corroyage et de calibrage.</p> <p>Les opérations de corroyage respectent les dimensions, les tolérances et la géométrie des pièces finies.</p> <p>Les opérations de calibrage respectent les dimensions, les tolérances et la géométrie des pièces finies.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	7/32

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Débiter et calibrer des panneaux dérivés sur des machines stationnaires	<p>Le débit respecte les dimensions, les tolérances et la géométrie des pièces. Les opérations de débit ne laissent pas paraître de rayures, de coups ou de traces diverses.</p> <p>Le calibrage respecte les dimensions, les tolérances et la géométrie des pièces. Les opérations de calibrage ne laissent pas paraître de rayures, de coups ou de traces diverses.</p> <p>Les pièces non conformes sont réaffectées.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Usiner des pièces de bois massif ou des panneaux dérivés sur des machines stationnaires	<p>Les assemblages sont conformes à l'ensemble des règles professionnelles. Les perçages et défonçages respectent les positions et les dimensions définies sur le plan.</p> <p>Les vitesses de rotation et les vitesses d'amenage sont adaptées.</p> <p>Les différents profilages respectent les dimensions, les tolérances et la géométrie demandée.</p> <p>Le placage de chants répond aux exigences attendues.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monter et stocker des ouvrages en bois massif ou panneaux dérivés					
Utiliser en sécurité des machines-outils portatives dédiées à la menuiserie bois	<p>Les procédures d'utilisation des machines-outils sont appliquées.</p> <p>Le choix des outils de coupes respecte les informations contenues dans les documents de fabrication (formes, profils, cotes d'usinage, tolérances, etc.).</p> <p>Le montage et le positionnement des outils de coupes respectent les informations contenues dans les documents de fabrication (formes, profils, cotes d'usinage, tolérances, etc.).</p> <p>Le réglage et le contrôle de l'état fonctionnel des équipements de sécurité sont effectués selon les procédures établies.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	8/32

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Liaisonner des pièces en bois massif ou en panneaux dérivés	Le liaisonnage des pièces ne laisse pas apparaître de défauts de planéité ou d'affleurage. Le profilage sur des éléments préalablement liaisonnés respecte les dimensions et la géométrie de l'ouvrage fini. L'absence de rayures ou de traces de colles permet l'application de vernis ou de laques.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plaquer et calibrer des panneaux stratifiés, des chants épais ou minces sur des panneaux dérivés	Le débit des panneaux stratifiés et des chants respecte les dimensions et la géométrie des pièces. Le placage et l'encollage des panneaux stratifiés ou des chants ne laissent pas apparaître de défauts de planéité. L'affleurage des panneaux stratifiés ou des chants ne laisse pas apparaître d'éclats, des rayures ou d'irrégularité(s). Le panneau plaqué ne laisse pas apparaître de défaut de planéité et les dimensions sont conformes au plan de fabrication. Le panneau plaqué ne laisse pas apparaître d'éclats de rayures, ou d'irrégularités.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Equiper des ouvrages en bois massif ou en panneaux dérivés	Le positionnement des organes de rotation, de condamnation ou de translation est conforme aux préconisations. Le réglage des jeux fonctionnels permet un fonctionnement correct. La mise en place des joints d'étanchéité et le calage des produits verriers sont effectués dans le respect de la réglementation en vigueur.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assembler et stocker des ouvrages de menuiserie	Les opérations de montage / assemblage respectent la fiche d'instruction et le plan d'exécution. L'ajustage et le réglage ne laissent pas apparaître de défauts. Le codage de l'ouvrage est correctement effectué. Le stockage est effectué dans les zones appropriées en respectant les consignes.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant : Sans objet					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	9/32

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Respecter des règles et des procédures	Assembler et stocker des ouvrages de menuiserie
	Débiter et calibrer des panneaux dérivés sur des machines stationnaires
	Débiter, corroyer et calibrer du bois massif sur des machines stationnaires
	Equiper des ouvrages en bois massif ou en panneaux dérivés
	Liaisonner des pièces en bois massif ou en panneaux dérivés
	Plaquer et calibrer des panneaux stratifiés, des chants épais ou minces sur des panneaux dérivés
	Préparer et suivre un processus de fabrication d'ouvrages de menuiserie
	Usiner des pièces de bois massif ou des panneaux dérivés sur des machines stationnaires
	Utiliser en sécurité des machines-outils portatives dédiées à la menuiserie bois
	Utiliser en sécurité des machines-outils stationnaires dédiées à la menuiserie bois

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre MFBD

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 03 h 20 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Mise en situation professionnelle : le jury est présent les trois dernières heures de la Mise en situation professionnelle (03 h 00) pour observer le candidat.

Le jury n'intervient pas auprès du candidat lors du déroulement de la mise en situation professionnelle.

Le jury est présent pour l'entretien final : 00 h 20 min.

Hors présence du candidat, le jury effectue les corrections de la Mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	10/32

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Un surveillant d'examen est présent pendant les onze premières heures de la Mise en situation professionnelle, lors que le jury est présent le surveillant se retire. Il prévient des fraudes.

Un référent prévention chargé de la sécurité est présent pendant toute la durée de la Mise en situation professionnelle. Cette mission peut être exercée par toute personne disposant des compétences requises, à défaut, par le formateur des candidats issus du parcours de formation et connaissant les installations, équipements et matériels mis à la disposition des candidats. En cas de non-respect d'une règle élémentaire de sécurité, il interrompt l'opération en cours et alerte le responsable de session.

Le référent prévention ne communique en aucun cas avec le jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	11/32

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Menuisier de fabrication bois et dérivés

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	13/32

CCP

Fabriquer des ouvrages en bois massif ou panneaux dérivés

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Utiliser en sécurité des machines-outils stationnaires dédiées à la menuiserie bois Préparer et suivre un processus de fabrication d'ouvrages de menuiserie Débiter, corroyer et calibrer du bois massif sur des machines stationnaires Débiter et calibrer des panneaux dérivés sur des machines stationnaires Usiner des pièces de bois massif ou des panneaux dérivés sur des machines stationnaires	10 h 00 min	La Mise en situation professionnelle est constituée de trois parties indépendantes. A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise les productions demandées. Partie n°1 : Le candidat effectue des opérations de débit, de corroyage et de mise à longueur de diverses pièces en bois massif. Partie n°2 : Le candidat assure la fabrication d'un ouvrage de menuiserie en bois. Partie n°3 : Le candidat assure la fabrication d'un ouvrage de menuiserie en panneaux dérivés.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	10 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon) et ses chaussures de sécurité.

La Mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en simultané en présence d'un surveillant.

Pour respecter la conformité du plateau technique et éviter une attente aux machines, l'épreuve est divisée en deux phases et les candidats sont divisés en 2 groupes par tirage au sort.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	15/32

Groupe 1 (huit candidats maximum) :

- Une première phase de 05 h 00 pour les parties 1 & 2.
- Une deuxième phase de 05 h 00 pour la partie 3.

Groupe 2 (huit candidats maximum) :

- Une première phase de 05 h 00 pour la partie 3.
- Une deuxième phase de 05 h 00 pour les parties 1 & 2.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	16/32

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Fabriquer des ouvrages en bois massif ou panneaux dérivés

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 10 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Mise en situation professionnelle : le jury est présent pour observer le candidat (10 h 00).

Le jury n'intervient pas auprès du candidat lors du déroulement de la Mise en situation professionnelle.

Hors présence du candidat, Le jury effectue les corrections de la Mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant d'examen est présent pendant toute la durée de la Mise en situation professionnelle. Il prévient des fraudes.

Un référent prévention chargé de la sécurité est présent pendant toute la durée de la Mise en situation professionnelle. Cette mission peut être exercée par toute personne disposant des compétences requises, à défaut, par le formateur des candidats issus du parcours de formation et connaissant les installations, équipements et matériels mis à la disposition des candidats. En cas de non-respect d'une règle élémentaire de sécurité, il interrompt l'opération en cours et alerte le responsable de session.

Le référent prévention ne communique en aucun cas avec le jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	17/32

CCP

Monter et stocker des ouvrages en bois massif ou panneaux dérivés

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Liaisonner des pièces en bois massif ou en panneaux dérivés Plaquer et calibrer des panneaux stratifiés, des chants épais ou minces sur des panneaux dérivés Equiper des ouvrages en bois massif ou en panneaux dérivés Assembler et stocker des ouvrages de menuiserie Utiliser en sécurité des machines-outils portatives dédiées à la menuiserie bois	04 h 00 min	A partir d'un dossier technique et de consignes, pour un ouvrage de menuiserie, le candidat : <ul style="list-style-type: none"> • liaisonne des pièces ; • effectue des placages de stratifié ; • positionne des quincailleries ; • monte un ouvrage.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon) et ses chaussures de sécurité.
La Mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en simultané en présence d'un surveillant.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	19/32

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Monter et stocker des ouvrages en bois massif ou panneaux dérivés

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 04 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Mise en situation professionnelle : le jury est présent pour observer le candidat (04 h 00).

Le jury n'intervient pas auprès du candidat lors du déroulement de la Mise en situation professionnelle.

Hors présence du candidat, Le jury effectue les corrections de la Mise en situation professionnelle.

.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant d'examen est présent pendant toute la durée de la Mise en situation professionnelle. Il prévient des fraudes.

Un référent prévention chargé de la sécurité est présent pendant toute la durée de la Mise en situation professionnelle. Cette mission peut être exercée par toute personne disposant des compétences requises, à défaut, par le formateur des candidats issus du parcours de formation et connaissant les installations, équipements et matériels mis à la disposition des candidats. En cas de non-respect d'une règle élémentaire de sécurité, il interrompt l'opération en cours et alerte le responsable de session.

Le référent prévention ne communique en aucun cas avec le jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	20/32

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Menuisier de fabrication bois et dérivés

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Un parc machines dédié aux opérations de débit, de corroyage, de calibrage et d'usinage. Une zone de montage équipée d'autant de postes de travail pour le montage que de candidats inscrits à la session d'examen.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	21/32

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultanément pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultanément pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Un poste de travail dédiée au montage et stockage des ouvrages avec mise à disposition de systèmes d'aspiration mobiles au poste de travail.	2	Zone de montage
Machines	1	Dégauchisseuse (Largeur utile de travail 400 mm) .	8	Parc machines MSP Partie n°01
	1	Entraîneur (Tête pivotante spatiale, variateur et 3 rouleaux minimum en caoutchouc mi-dur)	8	Parc machines MSP Parties n°02 et n°03
	1	Raboteuse (Largeur utile de travail 400 mm).	8	Parc machines MSP Partie n°01
	1	Mortaiseuse à bédane	8	Parc machines MSP Partie n°02
	1	Machine automatique de perçage et d'insertion (Mécanisme de perçage interchangeable série de perçage Système 32, mécanisme de perçage interchangeable charnière avec mandrin, extension de table Règle de butée)	8	Parc machines MSP Partie n°03
	1	Scie à format.	8	Parc machines MSP Parties n°02 et n°03
	1	Tenonneuse (Scie, dérouleurs et arbre de toupie)	8	Parc machines MSP Partie n°02
	1	Toupie (Guide à barrette de sécurité, Guide de travail à l'arbre)	8	Parc machines MSP Parties n°02 et n°03
	1	Plaqueuse de chants (Epaisseur des chants 0,4 / 2 mm, épaisseur des panneaux 10 / 45 mm).	8	Parc machines MSP Partie n°03
	1	Scie à panneaux verticale	8	Parc machines MSP Partie n°03
Outils / Outillages	1	Machine portative : Ponceuse Excentrique ou rotative	4	Zone de montage
	1	Machine portative : Ponceuse vibrante.	4	Zone de montage

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	22/32

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Machine portative : Affleureuse (Diamètre de l'outil : 25 mm, puissance minimum : 530 W)	4	Zone de montage
	1	Porte-outils à rainier extensible de 5 à 10 mm. Plaquettes carbure interchangeable.	16	Parc machines
	1	Machine portative : Fraiseuse à domino (Puissance mini : 420 W, diamètre outil : 4,5,6,8,10 mm, profondeur de coupe : 30 mm, réglage guide : 0 à 90°)	16	Zone de montage
	1	Machine portative : Aspirateur de classe M (EN60335-2-69) et compatible machines portatives)	4	Zone de montage
	1	Machine portative : Fraiseuse à lamelles (Diamètre de l'outil : 110 mm, profondeur de coupe : 20 mm, réglage du guide : 0 à 90°)	4	Zone de montage
	1	Machine portative : Perceuse (Mandrin auto-serrant : 0,5 à 10 mm, puissance mini : 675 W)	4	Zone de montage
	1	Machine portative : Rail de guidage scie plongeante (Longueur mini : 140 cm)	16	Zone de montage
	1	Machine portative : Scie à onglets radiale (Puissance mini : 1000 W, diamètre de lame mini : 190 mm, coupe 300 x 52 mm à 90°)	4	Zone de montage
	1	Machine portative : Scie circulaire plongeante (Profondeur de 0 à 56 mm à 90°, profondeur de 0 à 40 mm à 45°)	16	Zone de montage
	1	Machine portative: Paumelleuse	4	Zone de montage
	1	Machine portative : Scie circulaire (Profondeur maxi de coupe : 55 mm à 90°)	8	Zone de montage
	1	Machine portative : Visseuse sans fil (2 batteries, chargeur, coffret, alimentation : 12 V - 2 Ah, vitesse rotation 0 / 400 tr/mn 0 / 1500 tr/mn, mandrin 10 mm)	1	Zone de montage
	1	Mèche d'affleureuse droite carbure 2 coupes avec guide à billes queue de 06 mm diamètre 09.5 mm	4	Zone de montage
	1	Jeux de mèches pour machine automatique de perçage et d'insertion afin de percer les trous de charnières, taguets, assembleurs (VB. Rastex.)	4	Parc machines
	1	Coffret de scies cloches composé de 2 mandrins avec pilote et 6 scies cloches Diam. 22 - 29 - 35 - 44 - 51 – 68 mm	16	Zone de montage

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	23/32

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Lot outils pour servante d'atelier (Crayon mine tendre, craie, ruban 3m, double-mètres pliant, réglet, jeu de ciseaux à bois, scie égoïne coupe fine, monture de scie à métaux, couteau à lame rétractable, maillet caoutchouc, marteau de menuisier, tournevis porte-embouts magnétique, jeu d'embouts de vissage assortis, tenaille russe...).	1	Zone de montage
	1	Règle de toupilleur	6	Parc machines
	1	Porte-outils à feuillure extensible de 30 à 60 mm (Plaquettes carbure interchangeable)	16	Parc machines
	1	Porte-outils à géométrie variable (multi-pentes) à plaquettes carbures.	16	Parc machines
	1	Porte-outils à rainer extensible de 10 à 20 mm. Plaquettes carbure interchangeables	16	Parc machines
	1	Porte-outils hélicoïdal à calibrer à coupe progressive (Diamètre mini 80 mm, hauteur mini 100 mm, alésage 50 mm). Plaquettes carbure interchangeables	16	Parc machines
	1	Centreurs (Diam. 08 et 10 mm)	1	Zone de montage
	1	Gabarit de perçage (Hettich)	1	Zone de montage
	1	Jauge de profondeur	6	Parc machines
	1	Pied à coulisse 1/100eme	6	Parc machines
	1	Mèche étagée pour vis d'assemblage Direkta Diam. 05 mm	4	Zone de montage
	1	Porte-outils à rainer extensible de 05 à 10 mm. Plaquettes carbure interchangeable	16	Parc machines
	1	Porte-outils à profiler (coffret).	16	Parc machines
Équipements	1	Serre-joints dormants avec capacité de serrage de 1 500 mm.	2	Zone de montage
	1	Serre-joints à pompe à rotule de 400 mm saillie de 80 mm.	1	Zone de montage
	1	Serre-joints à pompe à rotule de 600 mm saillie de 80 mm.	1	Zone de montage

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	24/32

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Serre-joints à pompe à rotule de 800 mm saillie de 100 mm.	1	Zone de montage
	1	Serre-joints à pompe à rotule de 1000 mm saillie de 100 mm	1	Zone de montage
	1	Servante d'atelier avec organisateur et coffre de rangement.	1	Zone de montage
	1	Table pour montage (250 x 120 cm)	2	Zone de montage
	1	Table pour ponçage / égrenage.	16	Zone de montage
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Bouchons d'oreilles à usage unique conforme à la norme EN 352-2	1	EPI
	1	Gants manutention conforme à la norme EN 388	1	EPI
	4	Masque jetable pliable classe FFP2 conforme à la norme EN 149-1	1	EPI
	1	Lunettes de protection conforme aux normes EN 166 et EN 170	1	EPI
Matières d'œuvre	1	Lot de pièces bois et panneaux dérivés.	1	Consommables
	1	Lot de vis, pointes, colles, mastics, chiffons,...	1	Consommables
	1	Lots de quincailleries du bâtiment et d'agencement (Ferrures d'assemblage, charnières invisibles, Paumelles, poignées,...).	1	Consommables
Documentations	1	Fiches sécurité des machines, équipements et outillages mis à disposition des candidats.	16	Parc machines

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	25/32

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Menuisier de fabrication bois et dérivés est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Menuisier de fabrication bois et dérivés Arrêté du 22/08/2016		Menuisier de fabrication bois et dérivés Arrêté du 25/06/2021	
CCP	Fabriquer des produits en série	CCP	Fabriquer des ouvrages en bois massif ou panneaux dérivés
CCP	Fabriquer des pièces d'ouvrages menuisés		
CCP	Effectuer l'assemblage et le montage d'ouvrages menuisés	CCP	Monter et stocker des ouvrages en bois massif ou panneaux dérivés

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	27/32

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	29/32

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

